

LICENCE PROFESSIONNELLE

SPECIALITE BIOTECHNOLOGIES APPLIQUEES A LA SANTE

Mention Santé

Domaine Sciences – Technologies – Santé

Admission

La licence professionnelle "Biotechnologies appliquées à la Santé" s'adresse :

- Aux étudiants titulaires d'un BTS ou d'un DUT en sciences biologiques et qui souhaitent obtenir un niveau supérieur de qualification dans le domaine des bio-médicaments ou des bio-réactifs
- Aux étudiants ayant validé (ou en cours de validation) une L2 (120 ECTS) en sciences biologiques et souhaitant obtenir un diplôme professionnalisant de niveau II (Bac+3) dans le domaine des bio-médicaments ou des bio-réactifs
- Aux techniciens en situation d'activité professionnelle dans le domaine de la fabrication des médicaments ou des réactifs et désirant acquérir un niveau supérieur de qualification et de compétence dans leur domaine d'activité
- Aux salariés ou demandeurs d'emploi souhaitant valider le grade de licence en faisant valoir la validation des acquis professionnels et de l'expérience

Organisation des études

La licence professionnelle "Biotechnologies appliquées à la Santé" est structurée autour de sept Unités d'Enseignements (UE). Cinq UE correspondent à des enseignements fondamentaux, de professionnalisation et de différenciation. Ces UE valident le premier semestre. Les deux autres UE portent sur le projet tuteuré et le stage en entreprise et valident le second semestre.

- **UE Fondamentales** : outils cellulaires et transgéniques (50h, 6 ECTS) et synthèse protéique et imagerie cellulaire (50 h, 6 ECTS)
Ces deux UE qui sont organisées en 2 éléments constitutifs (EC) chacune permettent à l'étudiant d'approfondir ses connaissances scientifiques et techniques dans le domaine des biotechnologies
- **UE de Professionnalisation** : gestion de projet et connaissance de l'entreprise (60 h, 6 ECTS) et assurance qualité et informatique appliquée à la biologie (60h, 6 ECTS)
Ces deux UE, organisées respectivement en 3 et 2 EC, donnent à l'étudiant les outils nécessaires pour le développement de son potentiel d'employabilité, pour son insertion dans le monde professionnel et son intégration dans une entreprise ou un laboratoire du secteur des biotechnologies
- **UE de Différenciation** au choix (90 h, 6 ECTS)
Cette UE fait l'objet d'un choix par l'étudiant qui choisit, en fonction de son projet professionnel, soit l'UE "Bio-médicament" soit l'UE "Bio-réactifs". Chaque UE est organisée en 3 EC.
- **UE Projet tuteuré** (100 h, 10 ECTS) : permet à l'étudiant de concevoir un projet, de développer un travail en groupe, d'acquérir une autonomie et d'utiliser ses compétences
- **UE Stage en entreprise** (16 à 24 semaines, 20 ECTS) : permet à l'étudiant de se mettre en situation professionnelle

Objectifs et débouchés

Les objectifs de la licence professionnelle "Biotechnologies appliquées à la Santé" sont :

- Acquisition de connaissances théoriques et pratiques des principaux concepts de biologie cellulaire et moléculaire utilisés dans le domaine des biotechnologies thérapeutiques et pharmacologiques
- Intégration des pratiques de l'industrie et des aspects éthiques et qualitatifs spécifiques au domaine des biotechnologies
- Maîtrise des notions d'intelligence économique et de leurs applications dans le secteur des biotechnologies

La licence professionnelle "Biotechnologies appliquées à la santé" a pour vocation la formation d'assistants-ingénieurs en Recherche et R&D dans :

1. les services de Recherche et les services de R&D des laboratoires et des industries (publics ou privés) travaillant dans le domaine des biotechnologies associées au médicament, aux cosmétiques et au diagnostic
2. les organismes nationaux tels que l'AFSSAPS, les centres de biothérapies des hôpitaux et des Etablissements Français du Sang,.....

Responsable

Professeur R. LE NAOUR

Laboratoire d'Immunologie et de Biotechnologies
UFR de PHARMACIE
1 rue du maréchal Juin
51096 REIMS CEDEX

RENSEIGNEMENTS

Pr R. LE NAOUR
☎ 03 26 91 81 44
Fax : 03 26 91 34 89
richard.lenaour@univ-reims.fr

Dossier de candidature

Retrait des dossiers de candidature
Après du Pr R. LE NAOUR

ou

Par téléchargement sur le site de l'Université de Reims Champagne-Ardenne en suivant le chemin :

Formation



Diplômes



Licences Professionnelles



Sciences, Technologies, Santé

Retour des dossiers de candidature avant le **2 Juin 2014** minuit (cachet de la poste faisant foi)

Inscription administrative

Après de la scolarité de l'UFR de Pharmacie après autorisation des responsables de la spécialité

UFR de PHARMACIE
1 rue du maréchal Juin
51096 REIMS CEDEX

☎ 03 26 91 81 82
Fax : 03 26 91 82 32
scol.pharmacie@univ-reims.fr



PROGRAMME

Semestre 1 (30 ECTS)

- **UE Fondamentale** : outils cellulaires et transgéniques (50 h - 6 ECTS)
EC1 : outils cellulaires et moléculaires (25 h - 3 ECTS)
EC2 : animaux transgéniques modifiés (25 h - 3 ECTS)
- **UE Fondamentale** : synthèse protéique et imagerie cellulaire (50 h - 6 ECTS)
EC1 : synthèse protéique et microanalyse (25 h - 3 ECTS)
EC2 : imagerie et traitement du signal (25 h - 3 ECTS)
- **UE de Professionnalisation** : gestion de projet et connaissance de l'entreprise (60 h - 6 ECTS)
EC1 : ingénierie de projet (20 h - 2 ECTS)
EC2 : développement du potentiel d'employabilité (20 h - 2 ECTS)
EC3 : intelligence économique et nouveaux risques du 21^{ème} siècle (20 h - 2 ECTS)
- **UE de Professionnalisation** : assurance qualité et informatique appliquée à la Biologie (60 h - 6 ECTS)
EC1 : assurance qualité et gestion du risque biologique (30 h - 3 ECTS)
EC2 : informatique appliquée à la biologie (30 h - 3 ECTS)
- **UE de différenciation spécifique au métier** : choix par l'étudiant entre l'UE "Bio-médicament" et l'UE "Bio-réactif"
 - **UE "Bio-médicament"** (90 h - 6 ECTS)
EC1 : pharmacologie et vectorisation des médicaments (30 h - 2 ECTS)
EC2 : thérapie génique, thérapie cellulaire et immunothérapie (30 h - 2 ECTS)
EC3 : bio-organes et biomatériaux (30 h - 2 ECTS)

OU

 - **UE "Bio-réactif"** (90 h - 6 ECTS)
EC1 : techniques physico-chimiques et techniques d'assemblage moléculaire (30 h - 2 ECTS)
EC2 : technologie cellulaire et immunotechnologie (30 h - 2 ECTS)
EC3 : mise en forme de bio-réactifs (30 h - 2 ECTS)

Semestre 2 (30 ECTS)

- Projet tuteuré (100 h - 10 ECTS)
- Stage en entreprise (16 à 24 semaines - 20 ECTS)